



## SECTION EURO ALLEMAND

### La section européenne Allemand permet

- L'acquisition d'un excellent niveau en allemand, de la pratique de la langue comme outil de communication
- Une meilleure connaissance des pays partenaires
- La possibilité de participer à notre échange scolaire Orange -Rastatt et de forger ainsi un contact durable avec son correspondant.
- Un accès facilité dans l'enseignement supérieur (mention européenne au bac = avantage pour dossier prioritaire lors de recrutement en école d'ingénieur – dispense de test de langue à l'entrée de l'université, accès à des programmes d'échanges européens ...)
- Une meilleure insertion sur le marché du travail

### Conditions d'accès à la section euro allemand en classe de Seconde

- Avoir étudié la langue allemande au collège et avoir un niveau de langue correct. La section euro n'est pas réservée à une élite. Un élève de niveau moyen au collège en fin de troisième a toutes les chances de progresser en choisissant cette option.
- Etre motivé par l'apprentissage des langues et de la matière non linguistique enseignée en langue allemande : EMC au lycée de l'Arc. Des thèmes de société sont abordés. Les cours sont vraiment axés sur l'entraînement à l'oral. Le travail personnel consiste dans la majorité des cas à revoir le lexique brassé en classe durant la séance. Au bac, la DNL se passe en épreuve orale.

### Organisation

- Un renforcement linguistique de 1h en classe de seconde
- L'enseignement d'une Discipline Non Linguistique . Au lycée de l'Arc EMC sur 1H ou 2 H.
- Possibilité de s'inscrire en allemand LVA ou en allemand LVB à l'entrée en seconde. Cependant, la majorité des élèves s'inscrivant en 2nde Euro choisissent allemand LVA. Les plus : travail en effectif réduit par rapport à la LVB, d'où facilité accrue pour repérer les difficultés des élèves et apporter rapidement à ces derniers des solutions pour progresser. D'autre part, ½ heure d'enseignement supplémentaire par semaine en LVA permet également d'apporter un enrichissement lexical plus conséquent qu'en LVB et d'aborder une palette plus large de supports.
- L'élève s'engage à poursuivre son cursus section Euro allemand de la classe de seconde à la classe de terminale.

### Après la seconde

- L'horaire hebdomadaire d'enseignement de la langue correspond en 1ere et Terminale à l'horaire propre à chaque section. S'ajoute à cela 1H ou 2 H hebdomadaires de discipline non linguistique : EMC.
- La mention « Section européenne » au baccalauréat (épreuve spécifique)
- Mention "section européenne" au bac : obtenir 12 ou plus en allemand : note globale incluant les notes de compréhension orale (25 %), expression orale (25%), compréhension de l'écrit(25%), expression écrite (25%) et au minimum 10 à l'épreuve orale de DNL.

Obtenir la mention européenne allemand en fin de cursus au lycée est tout à fait réalisable pour un élève ayant travaillé avec sérieux et régularité.

Vous avez tout à y gagner !